

3 août 1974 Vol. 6, No 31

# perspectives

LE QUOTIDIEN  
DE GUEBENAY-LAC ST-JEAN



**C'EST LE TEMPS  
DE LA CHASSE  
AUX IMAGES  
PAGE 12**



# A qui la faute?

L'indemnisation

des accidentés de la route sans égard  
à la responsabilité diminuera-t-elle les primes d'assurance automobile,  
le nombre des accidents ou le montant des compensations?  
La Commission Gauvin répond partiellement à ces questions,  
mais le débat public, qui risque d'être un débat d'experts,  
est encore à venir

PAR CÉLINE LEGARÉ — PERSPECTIVES

La tête enveloppée dans la gaze blanche lui donnait l'air d'une momie égyptienne; sauf que la momie parlait, parlait au rythme de l'état de choc qui secouait son organisme. Mon amie racontait l'accident de voiture qui l'avait conduite là, sur un lit d'hôpital: "Et je l'ai répété dix fois aux agents qui m'ont emmenée ici — j'espère qu'ils en ont pris bonne note —, je ne suis pas dans mon tort; c'est le type qui m'a frappée qui n'a pas fait son stop!"

Se disculper, départager tout de suite les responsabilités, désigner, séance tenante, le fautif, voilà un vieux réflexe que tous les automobilistes éprouvent au moindre accrochage. C'est qu'ils savent que notre système d'indemnisation repose sur le principe que toute personne est responsable du dommage causé à autrui. Ils savent que leur compagnie d'assurances paiera les dégâts et se fera rembourser par l'assureur du "coupable" s'ils sont "innocents", tandis que les "coupables" n'ignorent pas que leur prime est majorée au gré de leurs imprudences.

Ce vieux réflexe, les automobilistes devront le modifier, l'oublier même, si au Québec on instaure bientôt un régime d'assurance automobile suivant lequel chaque assureur paiera les compensations à ses accidentés, peu importe qu'ils soient ou non responsables de l'accident. Un régime qui appelle, cela va de soi, l'assurance obligatoire.

Demain, on ne cherchera plus à savoir à qui la faute, même si dans 73 p.c. des accidents de voiture la faute est imputable à la défaillance humaine. Expression vague et polie qui englobe tout aussi bien la seconde d'inattention que la fatigue, le je-m'en-foutisme que la violation des lois dont la plus grave est l'ivresse au volant. Plus de 60 p.c. des accidents mortels sont attribuables à l'alcool, selon les chiffres publiés lors de la dernière campagne nationale de la sobriété.

Défaillant ou non, l'accidenté est d'abord une victime qui a besoin d'être dédommée, rappellent les partisans de l'indemnisation sans égard à la faute. Ils sont nombreux, se recrutant surtout parmi les associations de consommateurs, les syndicats et les assureurs. Pour des raisons bien différentes.

Ainsi, la Confédération des syndicats nationaux recommande cette formule à l'intérieur d'un régime gouvernemental d'assurance automobile comme

celui qui existe en Saskatchewan depuis 1946, au Manitoba depuis 1971 et en Colombie britannique depuis 1972. Par définition, un régime gouvernemental d'assurance automobile paie ses accidentés sans égard à la faute commise puisqu'on puise aux mêmes sources d'indemnisation.

D'autre part, le Bureau d'assurance du Canada, porte-parole des compagnies œuvrant dans ce domaine, juge la formule acceptable, voire intéressante à la condition, bien sûr, que l'assurance automobile continue d'être administrée par l'entreprise privée. Les résultats obtenus dans l'Etat du Massachusetts, qui a instauré le "no fault plan" en 1971, l'impressionnent; on a pu y réduire les primes de 41½ p.c. Par contre, dans l'Etat de New York, trois fois et demi plus peuplé, la même formule d'indemnisation que l'on vient tout juste d'instaurer produit des effets plus modestes: la réduction serait de l'ordre de 16 p.c. L'indemnisation sans égard à la faute ne suscite donc pas des prix... miracle.

L'industrie canadienne de l'assurance automobile n'en place pas moins de solides espoirs dans cette formule pour réduire ses coûts sans entamer ses profits, croyant retenir ainsi l'épée de Damoclès de l'étatisation. Selon Statistique Canada, ces profits sont de 15,7 p.c. alors que dans la construction et dans les banques, ils sont respectivement de 16 et 17 p.c., tandis que la réparation des voitures rapporte 14,4 p.c.

Malgré ces bénéfices jugés raisonnables suivant les normes de notre économie, le mécontentement des automobilistes de l'est du pays grande face aux augmentations de primes qu'on leur inflige. Depuis le 1er juillet, ces augmentations ont varié de 6 p.c. en Ontario jusqu'à 18 p.c. dans les Maritimes, alors qu'au Québec elles dépassaient 10 p.c.

Le mécontentement des motorisés de l'est se nourrit, en outre, des comparaisons qu'ils peuvent désormais établir avec ceux de l'ouest: dans les trois provinces canadiennes où le gouvernement fait de l'assurance automobile — soit le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie britannique —, il pratique des prix inférieurs pour une protection équivalente.

"Il y a une marge d'au moins 20 p.c. entre les deux systèmes", proclamait M. Dave Boldt, ancien ministre libéral de la Saskatchewan. Défenseur bon teint de l'entreprise privée, M. Boldt n'en fut pas moins responsable

# A qui la faute?

symbole de la bonne vie,  
l'auto est en tête de nos convoitises,  
avant le toit, avant la table

durant six ans de la Société d'assurance automobile gouvernementale dans sa province.

Il faut reconnaître que dans leurs comparaisons les automobilistes québécois oublient des facteurs qui influent sur les primes, entre autres, notre taux record d'accidents, notre climat défavorable, la densité de la circulation ou la nonchalance de nos agents de la sécurité routière. Nous comptons, en effet, 12 accidents par 100 véhicules — l'Ontario en compte 9 — et malgré notre piteuse performance le nombre de nos infractions est de 853 par 100 000 habitants alors qu'il est de 1 089 dans la province voisine. D'autre part, le même régime d'assurance-automobile de la Saskatchewan rurale ne produira pas nécessairement les mêmes réductions de primes dans un Québec urbain, la première ayant 4 voitures par mille de route alors que nous en dénombrons 35. Poursuivant nos comparaisons avec l'ouest du pays, le coût moyen des dommages causés par les accidents est de 808 dollars chez nous alors qu'il n'est que de 533 dollars au Manitoba, où l'Etat assure l'automobiliste. Mais le client, cerné de toutes parts par la flambée inflationniste, n'a pas la tête aux nuances et il est surtout attentif aux solutions qui promettent d'alléger ses charges.

C'est pourquoi l'indemnisation des accidentés de la route sans égard à la faute a soulevé un regain d'intérêt depuis que la Commission Gauvin vient de la recommander au gouvernement québécois à la suite d'une longue étude sur l'assurance automobile qui a commencé en mai 1971. La commission Gauvin y voit le principal moyen de réduire le prix de cette assurance, lequel a doublé depuis 1961 alors que pendant la même période l'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 39,8 p.c. Selon ses calculs, la réduction serait de 16 p.c.

Si, donc, les partisans des compensations inconditionnelles aux accidentés sont nombreux, leurs arguments le sont tout autant.

Ils soulignent d'abord le phénomène de la motorisation. A 14 ans, les adolescents rêvent d'une moto; dès 18 ans, ils s'achètent une bagnole. La voiture est en tête des priorités dans les biens convoités par le consommateur. Avant la maison. En Europe surtout, le nombre des véhicules s'est accru prodigieusement en dix ans: à raison de 187 p.c. en Allemagne et de 119 p.c. en France. En Amérique du Nord, parce que le niveau de vie est plus élevé depuis plus longtemps, cette courbe est moins abrupte: 44 p.c. aux Etats-Unis et 60 p.c. au Canada. Mais au Québec, sans doute à cause d'un relèvement économique plus récent qui l'apparente aux conditions européennes, cette augmentation des véhicules au cours de la dernière décennie est de 91 p.c., la même qu'en Grande-Bretagne; cette hausse est, en tout cas, la plus impressionnante au pays.

Symbole d'affluence, signe plus visible du statut social qu'une table bien garnie ou qu'un bon logement, la voiture sert à tout et tous jusqu'à l'abus, soutiennent les croisés de l'environnement qui font campagne pour nous faire marcher. On déplace sa voiture pour aller chercher ses journaux à deux pas tout autant que pour le week-end dans la nature et 68 p.c. des Canadiens l'utilisent pour se rendre au travail, boudant ainsi les transports en commun qui multiplient les déficits, lesquels doivent être payés par tous les contribuables, qu'ils soient piétons ou automobilistes.

Une telle augmentation des voitures, une telle utilisation maximum compliquent singulièrement la circulation. En conséquence, la fortuit, l'imprévisible, l'aléatoire pèsent sur nos moindres déplacements, brouillant la part de la défaillance humaine.

La recherche de la défaillance humaine, et partant de la responsabilité, est, du reste, une entreprise hasardeuse, soulignent encore les partisans de l'indemnisation sans égard à la faute. Après un accident, les morts — quand il y en a — ne peuvent témoigner, les blessés ont d'inévitables amnésies et les témoins, des trous de mémoire. Quand tout survient l'espa-

ce d'un éclair, comment reconstituer l'accident? Les versions se contredisent dans la bonne ou la mauvaise foi. Et la mauvaise foi est courante lorsque des sommes considérables sont en jeu. Enfin, les carcasses des voitures livrent rarement le secret de leurs déficiences mécaniques ou celui des fausses manoeuvres.

Lier l'obligation de réparer à la détermination d'une faute entraîne certaines injustices, lit-on dans le rapport Gauvin. Par exemple, lors d'une collision, la femme et la fille de l'automobiliste fautif, tout aussi "innocentes" que les occupants de l'autre voiture, n'ont droit à aucune indemnité selon le régime actuel de l'assurance responsabilité. De même, l'impulsivité d'un enfant, la distraction d'un piéton peuvent les priver — eux et leur famille — d'une compensation s'ils sont blessés ou tués par un automobiliste. C'est payer très cher pour une faute mineure.

A leurs arguments sociaux, économiques et moraux, les défenseurs de l'indemnisation sans égard à la responsabilité des accidentés ajoutent des arguments pratiques: au premier chef, la rapidité des règlements.

Dès lors que les assureurs paient des compensations à leurs accidentés sans chercher à savoir s'ils sont fautifs ou non, ils éliminent bien des démarches longues, onéreuses; ils suppriment des frais de procédure considérables. Au Québec, le coût de remboursement des sinistres représente 12,3 p.c. de la prime alors que dans les régimes d'indemnisation sans égard à la faute, comme ceux de la Saskatchewan et du Manitoba, ce coût représente 7 et 8 p.c. de la prime. Une économie dont pourraient profiter les consommateurs. Soit.

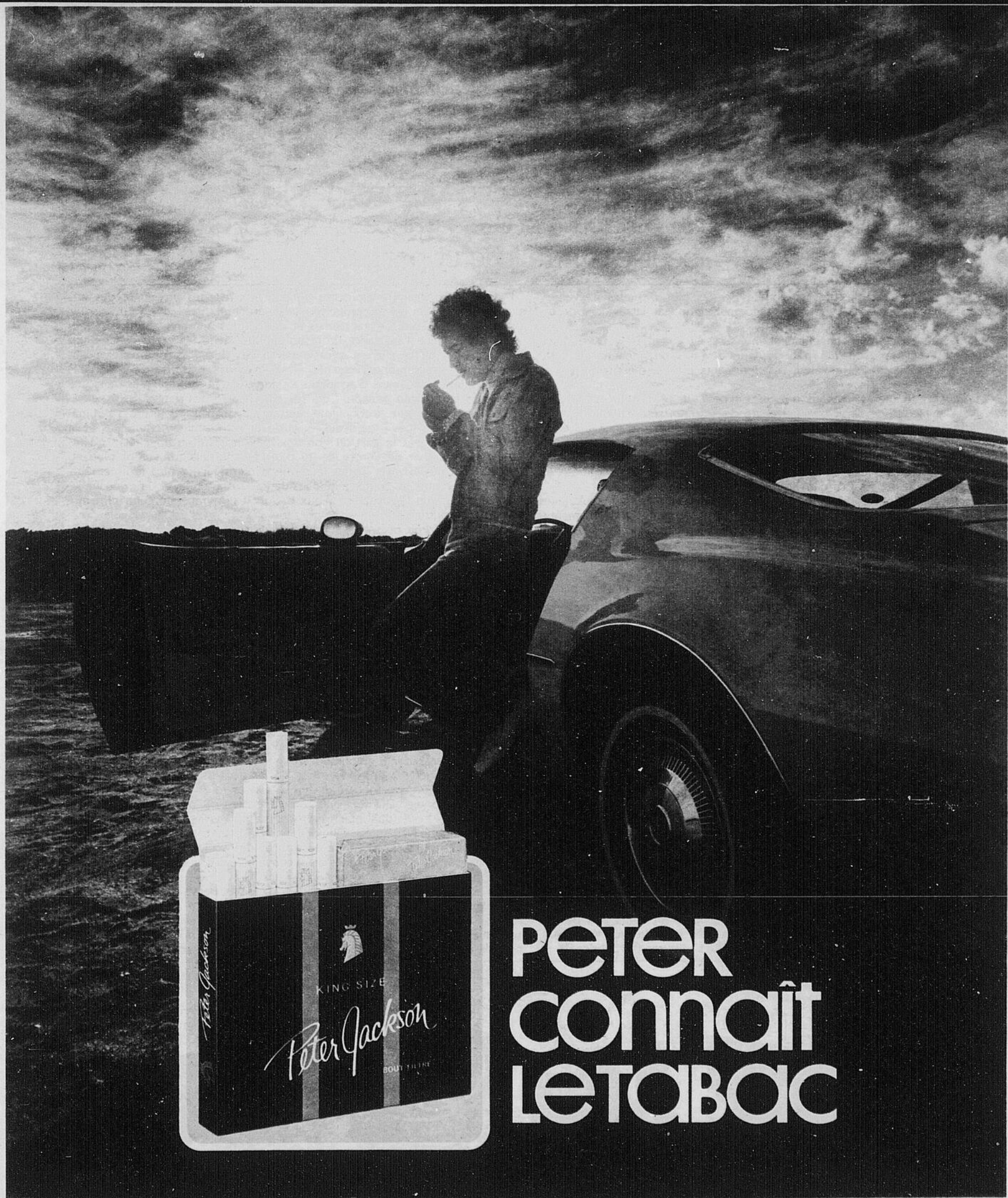
Mais un règlement rapide est-il *ipso facto* un règlement équitable? Même si les assureurs allégeaient ainsi leurs dépenses administratives, ils ne peuvent, au risque de faire banqueroute, compenser leurs assurés sans leur imposer des limites. Et cela, dans un régime de monopole d'Etat tout aussi bien que dans l'entreprise privée, puisque dans les deux cas la même loi élémentaire de l'économie s'applique: les indemnités ne peuvent excéder les recettes.

Ces limites consistent, premièrement, à fixer une fois pour toutes et pour tout le monde des prestations selon des tables préétablies même si, précaution désormais impérieuse en période d'inflation galopante, ces prestations pourraient être indexées au coût de la vie.

Ainsi, les accidentés entrent dans un moule uniforme alors que les répercussions des blessures sont infiniment différentes suivant les victimes. Chacun demeure libre, bien sûr, de se payer un supplément d'assurance suivant ses besoins spécifiques, mais il est question ici des mérites de l'assurance de base. Par exemple, un artisan qui recevrait une compensation maximum de 10 000 dollars pour l'amputation de trois doigts serait nettement plus lésé qu'un directeur de banque qui n'aurait touché que 5 000 dollars pour le même dommage, lui qui fait taper ses lettres par sa secrétaire. Les sous sont une piètre consolation et l'on ne mesure pas le chagrin en dollars, mais un fermier et un instituteur qui recevraient une indemnité de 1 000 dollars au lendemain de la mort accidentelle de leur fils de 17 ans ne subissent pas nécessairement la même perte "économique".

Arbitrairement limités dans les compensations à recevoir, les accidentés le sont dans leur droit de recours aux tribunaux dans tout système d'indemnisation sans égard à la faute. Ce droit est tout simplement aboli dans le régime que propose la Commission Gauvin. Ce qui a fait bondir le Barreau.

Tous les avocats sont d'ailleurs hostiles à l'indemnisation des accidentés sans égard à leur responsabilité. Ils défendent leur gagne-pain, bien sûr. Aux Etats-Unis où cette indemnisation se pratique dans une vingtaine d'Etats sous des formes mitigées qui entament peu le droit de poursuivre, les avocats font 1,5 milliards de dollars en chiffres d'affaires avec les accidents de voiture. Au Canada leurs honoraires sont plus modestes. D'ailleurs 70



Avis: le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

# A qui la faute?

## devant l'accidenté à dédommager, la compagnie d'assurances peut-elle être juge et partie?

p.c. des victimes de blessures corporelles — les plus difficiles à évaluer, donc les plus litigieuses — obtiennent compensation par la négociation directe avec l'assureur.

Même s'ils sont professionnellement intéressés au maintien de l'assurance responsabilité — plus de 15 p.c. de leurs revenus proviennent de cette source — les avocats font valoir des arguments qui ne manquent pas de poids.

Arguments juridiques d'abord que, récemment, le professeur A. M. Linden, de la faculté de Droit de l'université de Toronto, résumait ainsi: "Nier le droit de recevoir l'assistance d'un avocat aux victimes d'accident équivaut à les placer à la merci des compagnies d'assurances. Or je ne fais aucunement confiance aux compagnies d'assurances — pas plus qu'à toute autre bureaucratie quelle qu'elle soit — pour administrer sans contrôle un service de cette importance dans le meilleur intérêt de leurs clients."

Les compensations souvent ridicules qu'accorde aux victimes industrielles la Commission des accidents du travail — une bureaucratie gouvernementale, celle-là — qui, elle aussi bloque les possibilités de recours aux tribunaux — lui donnent raison. Pour sa part, la commission Gauvin reconnaît implicitement ce risque des indemnités injustes lorsqu'elle écrit: "Les victimes ayant subi des pertes importantes et n'ayant pas recours à un avocat reçoivent des compensations vraiment dérisoires en regard de leur perte." Qu'en serait-il si l'on n'avait plus le droit de faire appel à un avocat? Les assurés — et pas seulement leurs procureurs — se posent la question.

On met du temps à régler les accidents d'automobile, reconnaissent encore les avocats. Pour les compensations de 10 000 dollars et plus, les délais sont de deux ans en moyenne. Ils ne sont pas toujours injustifiés. Si les dommages subis à une automobile s'évaluent en deux heures, il en va tout autrement pour la mécanique humaine. Les délais sont indispensables pour mesurer toutes les conséquences des blessures et du choc d'un accident. Comment un médecin peut-il établir trente jours après une collision le temps de récupération nécessaire à une jeune femme qui a subi de multiples fractures à la colonne vertébrale et au bassin! L'assurance-maladie assure aux blessés les soins nécessaires sans bourse délier. D'autre part, les acomptes anticipés que versent bien des compagnies d'assurances atténuent les inconvénients des délais. Car il ne faut pas oublier que régler trop vite signifie très souvent régler au rabais.

Si l'objectif premier des auteurs du rapport Gauvin est de diminuer le coût de l'assurance automobile tout en maintenant des services satisfaisants, il y a d'autres manières de l'atteindre qu'en rognant sur la compensation de l'accidenté, qu'en le privant de réclamer selon le préjudice qu'il a subi, soutiennent encore les avocats.

Ils suggèrent, entre autres, de réaliser des économies au chapitre des compensations pour dommages matériels. Obtenir de meilleurs prix des garagistes? Sans doute. Mais les garagistes renverront la balle plus loin en rétorquant qu'il faut réclamer d'abord de meilleures voitures des fabricants.

L'assurance obligatoire ajouterait 15 p.c. aux recettes provenant des primes puisque telle est la proportion des automobilistes qui roulent sans assurance au Québec. A nos risques et périls! Plus nombreux sont ceux qui ne détiennent que l'assurance de responsabilité civile les protégeant contre les dommages qu'ils peuvent occasionner à des tiers. Ces optimistes négligent d'assurer leur propre véhicule — 45 p.c. des motorisés — confiants qu'ils ne causeront jamais d'accidents et que, fussent-ils impliqués dans une collision, l'assureur du maladroit qui les aura heurtés les remboursera.

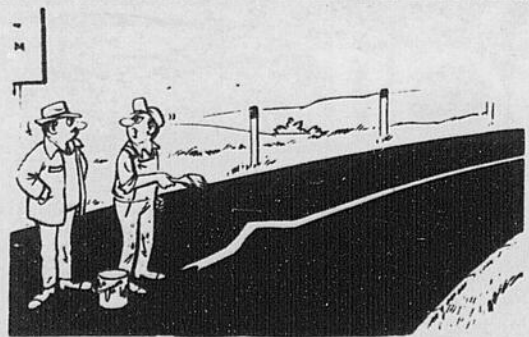
Toujours par mesure d'économie, certains avocats préconisent l'élimination des courtiers, ces intermédiaires entre la compagnie d'assurances et le client, qui retiennent la part du lion des frais de mise en marché de l'assurance, lesquels sont de l'ordre de 14 p.c. Les courtiers trouveront piquant, bien sûr, que les avocats jugent leur rôle d'intermédiaire plus indispensable que le leur. Entre la compagnie d'assurance automobile et le consommateur, l'arbitrage de l'avocat est mieux défini, il est vrai, que celui plus ambivalent du courtier.

Supprimer le droit de subrogation est également une manière de pratiquer des économies en matière d'assurance automobile. Pour une fois les avocats sont d'accord avec la Commission Gauvin. Mais un mot d'abord sur le droit de subrogation. Il s'agit du droit dont disposent les organismes de l'Etat, par exemple, quand ils récupèrent les sommes versées au profit des accidentés de l'auto. Ainsi, en 1972, la Commission des accidents du travail, les régies de l'assurance-maladie et de l'assurance-hospitalisation ont recouvré 7,5 millions des assureurs, mais ce recouvrement a coûté 1,5 million en frais divers. Puisque c'est toujours le même contribuable qui paie ces sommes considérables, en primes ou en taxes, la logique et une saine administration commandent de lui faire épargner au moins cet énorme 20 p.c. de frais de subrogation.

Enfin, si l'objectif d'un bon régime d'assurance-automobile est non seulement de réduire le coût des primes mais de rendre l'usage croissant de l'automobile plus sûr pour tout le monde — bien des gens se demandent — et pas seulement les avocats — si l'indemnisation sans égard à la faute ne va pas grossir la redoutable colonne des conducteurs irresponsables.

Car les conducteurs prudents ne le deviendront-ils pas un peu moins si, au lendemain d'un accident où ils n'y sont pour rien, ils subissent une augmentation de prime? Dès lors que l'indemnisation est payée par l'assureur à son client accidenté, qu'il soit irréprochable ou fautif, le dossier de l'automobiliste n'influe pas sur le montant de la prime, comme c'est le cas présentement. La prime augmentera au rythme des accidents subis comme des accidents causés. On aura du mal à convaincre les automobilistes au dossier vierge de la justice d'un pareil concept.

Il y a d'autres motifs pour éviter les accidents de voiture que la crainte des augmentations de primes, soit. Mais si la prudence au volant n'est plus rentable, qu'advient-il d'une des incitations majeures à la bonne conduite? Au Québec, plus que partout ailleurs au Canada, nous avons plutôt besoin de multiplier ces incitations au lieu de les réduire. ●



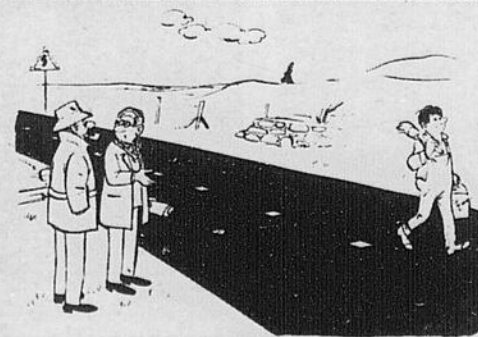
— UN IMBÉCILE  
A KLAXONNÉ EN PASSANT!



— PAS MOYEN DE FAIRE  
UNE LIGNE CONTINUE,  
J'AI LE HOQUET!



— J'AI EU UN ÉTOURDISSEMENT...  
ÇA DOIT ÊTRE L'ALTITUDE!



— IL EST PAVÉ AU MILLE...

# les grands départs



SI VOUS AVEZ LE TEMPS,  
DURANT VOS VACANCES, ESSAYEZ  
DE VOUS AMUSER UN PEU!

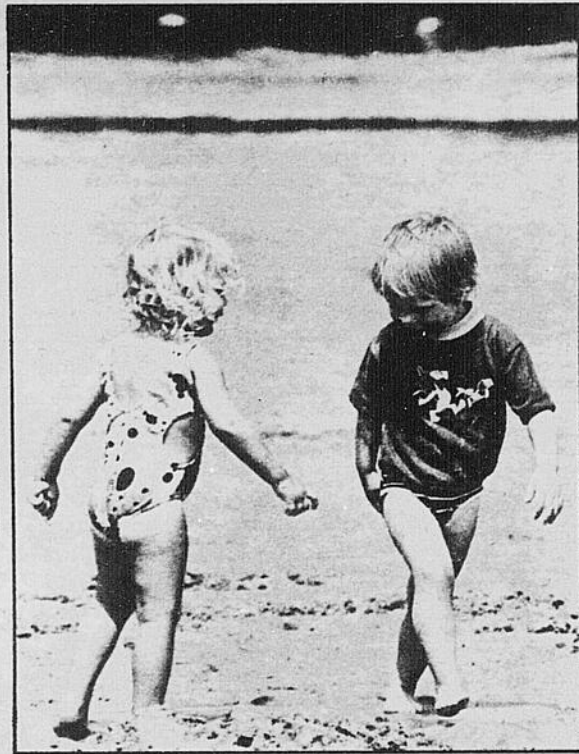
Serge Chapleau '74



à  
la  
mer

Photos Denis Larocque

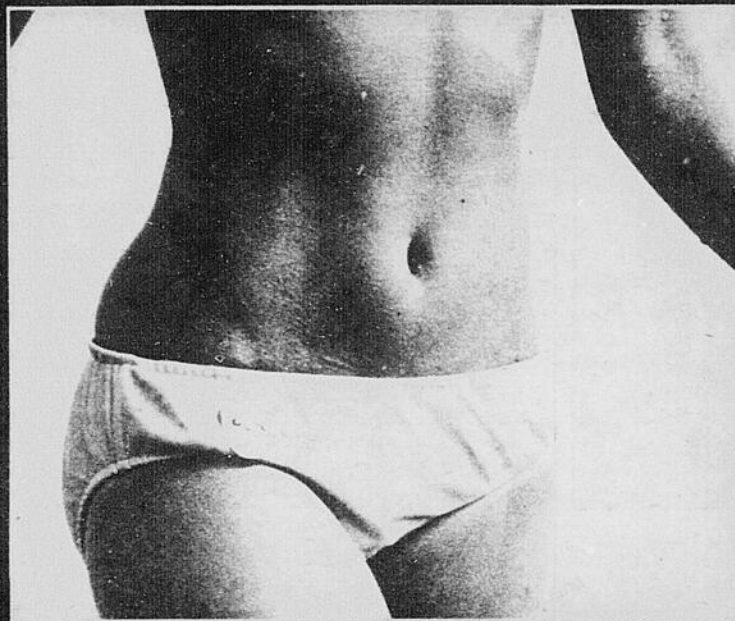
Vous allez à la mer? Non, comme la plupart des gens vous n'allez pas à la mer. Ni même à la montagne, ni même à la campagne. Car il y a des dizaines de milliers de Québécois qui ne vont nulle part, soit qu'ils aiment les charmes estivaux de la ville ou qu'ils vivent déjà à la campagne... et qui aimeraient bien aller faire un tour à la ville. Et il y a tous les autres qui ne vont nulle part parce qu'ils n'ont tout simplement pas les moyens d'aller ailleurs. Ceux-là restent à Balconville ou sortent les chaises sur le trottoir.

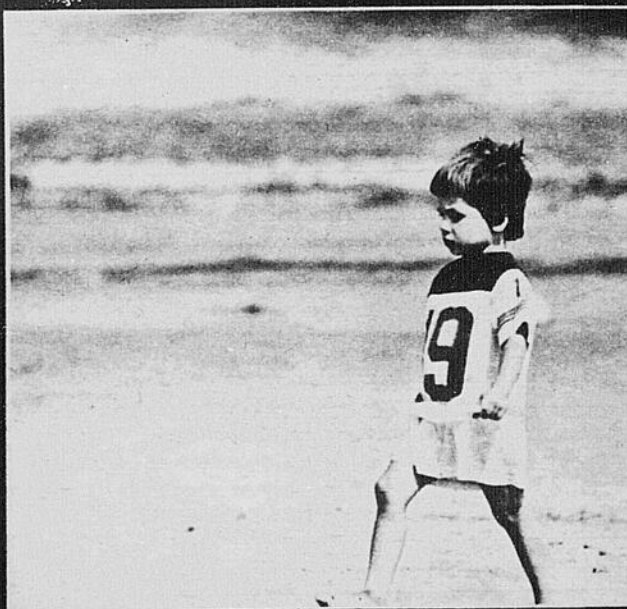
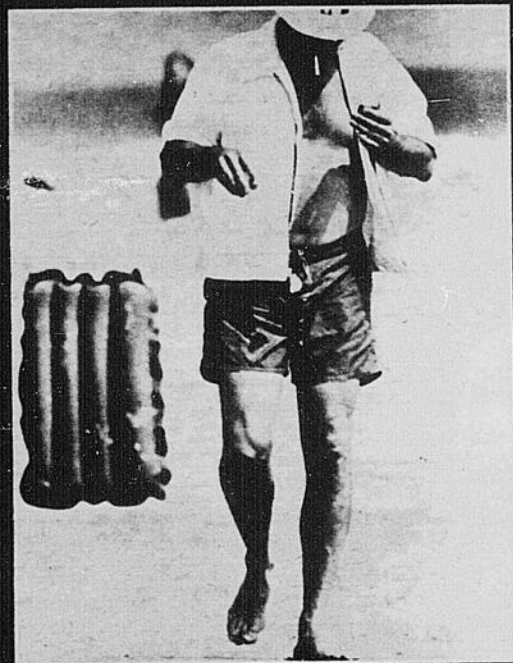


Suite page 10



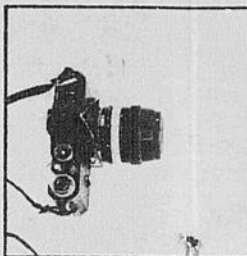
Mais il reste que des milliers de Québécois vont à la mer. En Europe parfois, dans les Antilles et en Gaspésie, aux îles de la Madeleine, dans les Maritimes et aux États-Unis surtout. Les difficiles y recherchent quelque plage perdue, loin de la foule et du bruit. Les autres se retrouvent, dans l'État du Maine surtout, entre voisins, en famille, sur des plages souvent achalandées où l'on a le plaisir, tout comme à la ville, de subir le transistor du voisin, le vacarme des autos et les odeurs affriolantes de patates frites. Mais il y a la mer, bien sûr, la mer à l'infini et son odeur saline, la mer qui n'en finit jamais de recommencer et qu'on regarde, et qu'on regarde sans jamais se lasser. Et du beau sable fin où les enfants construisent les châteaux de leurs rêves. C'est de ce côté-là qu'il faut regarder...



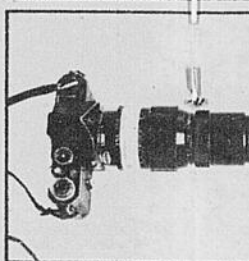
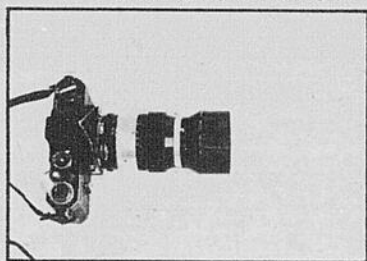


à  
la  
mer

Il a fallu un objectif  
macrophotographique  
à focale de 50 millimètres  
pour croquer l'araignée.



La focale a été  
de 135 mm pour capter  
le jeune orignal dont parle  
le début de l'article.



Le téléobjectif était  
de 200 mm pour  
surprendre la marmotte  
devant son terrier.

PAR JOSÉ MELLO

Je traverse les Laurentides par une belle journée d'été. Soudain, à ma droite, un jeune orignal, encore maladroit sur ses hautes pattes, surgit et se met à gambader, à l'orée du bois. Je laisse la voiture rouler un peu puis j'arrête et saute sur la route.

L'animal est un peu loin, mais je prends une première photo avant d'entamer l'approche. Puis j'avance lentement, m'arrêtant par moments, juste le temps de photographier. Me voyant, la bête rentre sous le couvert des arbres. Elle doit m'observer de sa cachette. Je m'accroupis et rampe à l'abri de la rocaille car je veux m'approcher davantage. Ma manoeuvre réussit. Surpris de ne pas me voir, l'animal tend le cou derrière les buissons, révélant sa position. Il veut savoir où je suis passé, et c'est justement ce que je désire. J'attends...

Il sort timidement de sa cachette, flairant en direction de l'endroit où il me suppose. Il ne le sait pas, mais je suis déjà tout près de lui et je le photographie à volonté.

J'ai l'impression qu'il m'a enfin pressenti. Lui n'en est pas sûr, cependant, et s'avance encore tout droit vers moi. Interdit à ma vue, il s'arrête. Je me lève lentement, en visant. Surpris et craintif, il hésite, juste de quoi faire une dernière photo avant qu'il détale. Une nouvelle partie de chasse aux images, récompensée de quelques diapositives inattendues et intéressantes, est venue s'ajouter à bien d'autres.

Côté trophée, je me considère bien servi. Que le sujet soit petit ou grand, mammifère ou insecte, une seule chose compte pour le chasseur d'images: la beauté de sa proie. Proie qui, une fois capturée dans l'appareil, reprend sa liberté...

La chasse photographique est ouverte à l'année, partout et pour tous. On range le fusil et, avec lui, on oublie le permis réglementaire. A la place, on se procure un appareil photo et les objectifs qui conviennent le mieux. Quelques rouleaux de film en poche, plus un dans l'appareil, et nous voilà prêts à expérimenter des sensations nouvelles et inoubliables.

## La chasse aux images

En plus d'être une palpitante activité de plein air, la chasse photographique constitue un bon moyen d'élargir nos horizons. Convenons-en, il est grand-temps qu'on découvre, par exemple, que la faune ailée du Québec se compose de bien autres choses que de "pit-pits", de moineaux et de canards!

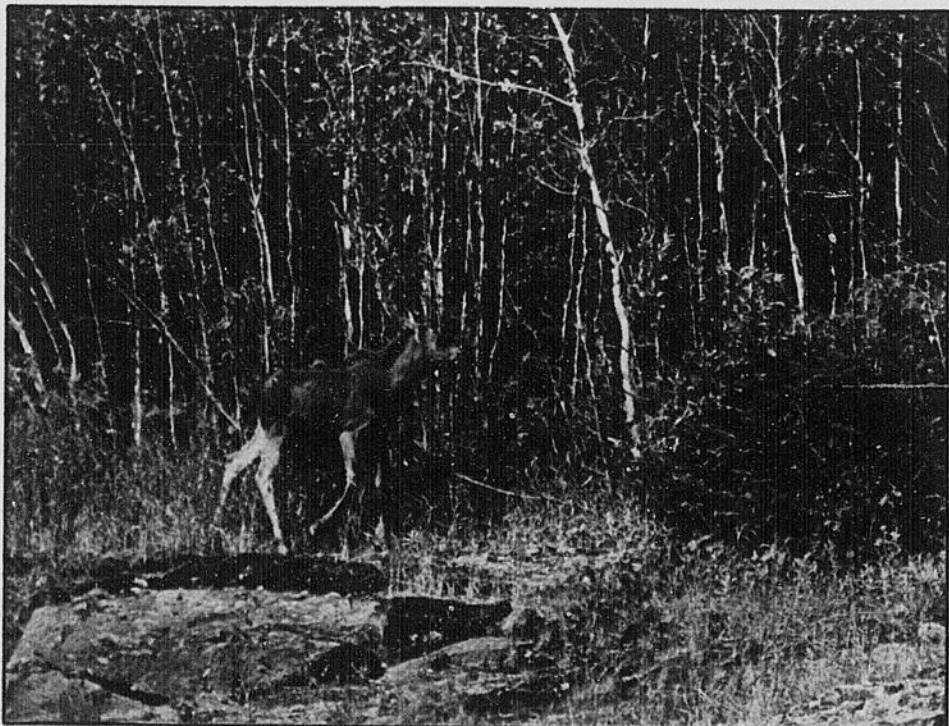
Si l'on est peu tenté par l'étude, si l'on ne cherche dans la chasse à la photo qu'une agréable détente, qu'à cela ne tienne! On peut partir à l'aventure et faire cliquer l'obturateur au hasard des rencontres. A dire vrai, on n'a pas à s'éloigner: dans la cour arrière les sujets à exploiter ne manquent pas: fleurs, oiseaux, insectes.

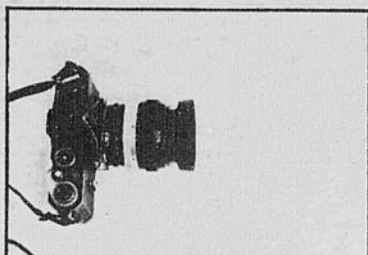
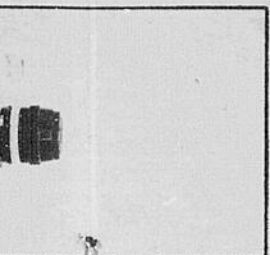
Il n'y a pas de laideur dans la nature; il n'y a que des répugnances et des préjugés à vaincre. La photographie peut nous apprendre à aimer des sujets que souvent nous ne méprisons que parce que nous les méconnaissons. Pour bien photographier, il faut observer longuement. Chemin faisant, on découvre à quel point les couleurs de l'araignée sont éclatantes au soleil couchant; on s'arrête pour la voir tisser sa toile et, peu à peu, la répugnance fait place à l'émerveillement.

Comme l'attirail de tout autre genre de chasse, un équipement photographique peut aller du très simple au très compliqué, du pas cher au très très cher. Laissons le cher et le plus-que-cher aux professionnels et aux amateurs fortunés. On peut se procurer à bon compte un appareil utilisant le film courant de 35 millimètres. Il devra être reflex et, de préférence, muni d'un photomètre. Rien n'est plus courant.

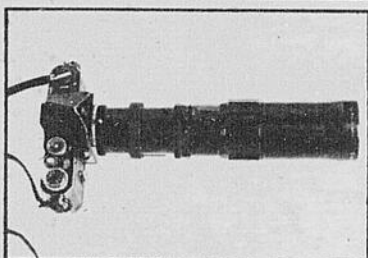
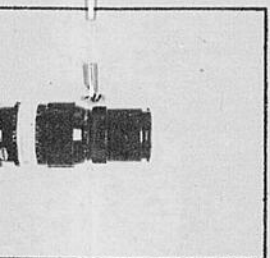
Selon qu'on désire se pencher sur de petits sujets ou sur d'autres que l'oeil nu aperçoit aisément mais dont l'approche est souvent difficile, il faudra soit un objectif de macrophotographie (également bon pour la photographie en général), soit un téléobjectif. Dans ce dernier cas, on conseille une focale d'au moins 200-mm, bien que la plus efficace reste l'arme classique des chasseurs d'images, la 400.

En librairie on trouvera quelques ouvrages donnant les conseils techniques voulus. Et il ne restera plus qu'à faire confiance au hasard et à la nature... ●





On a fixé un objectif macro  
de 85 mm quand il a été  
question du papillon qui  
déploie ses ailes.



On a dû recourir au  
téléobjectif de 400 mm afin  
de pouvoir observer  
à l'aise le geai bleu.

objectif était  
mm pour  
re la marmotte  
on terrier.

consti-  
on dé-  
autres

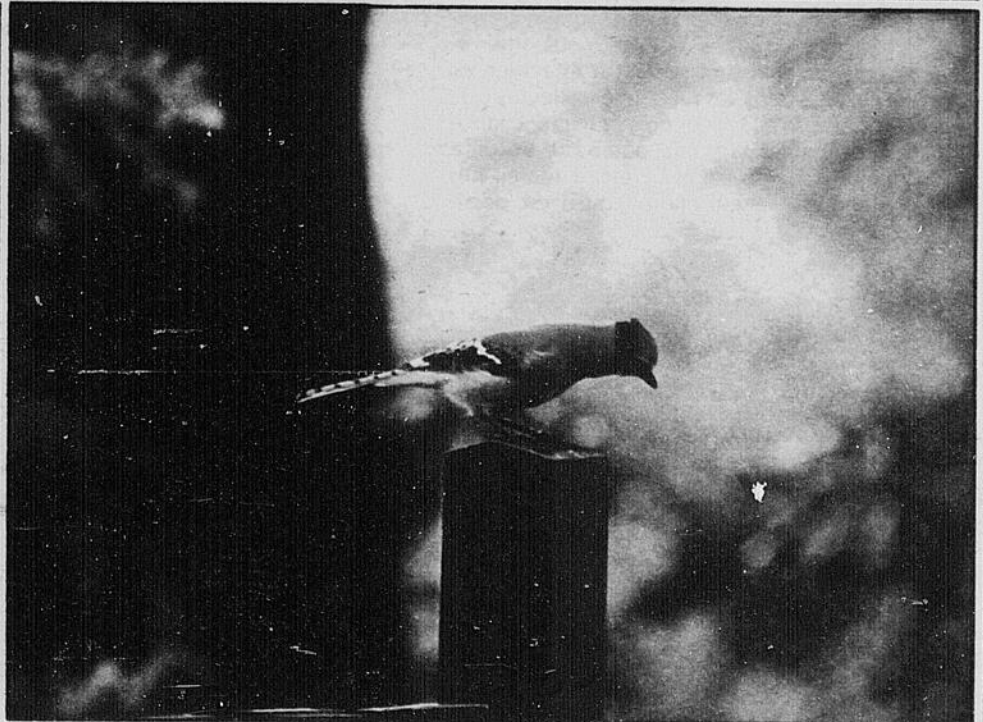
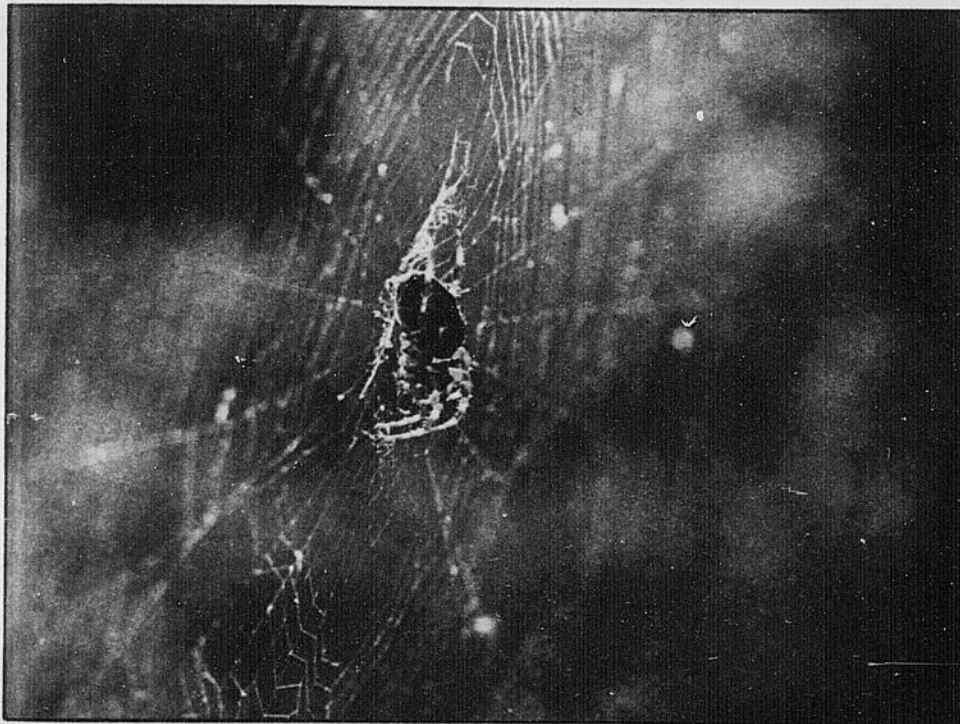
qu'u-  
clique-  
dans la

réjugés  
t nous  
il faut  
l'arai-  
t, peu

phique  
ons le  
e pro-  
devra

eil nu  
bjectif  
un té-  
n que

oulus.



par Michel Beaulieu

"Chercher, dit Gabriel Labbé, c'est ma passion; chercher et trouver."

Chercheur de trésors à sa manière, M. Labbé poursuit sa découverte de l'âme d'un peuple, le sien, à travers sa musique. Depuis dix ans, en effet, il a amassé une collection d'anciens disques qui, si elle ne constitue encore qu'une partie de la musique enregistrée depuis le début du siècle, n'en est pas moins impressionnante.

Mais il s'agit exclusivement de musique traditionnelle, celle de nos violoneux et de nos accordéonistes, celle aussi des musiciens irlandais et écossais auxquels nos ancêtres ont beaucoup emprunté.

"Depuis aussi loin que je me souviens, dit M. Labbé, qui est originaire de Rimouski, j'ai grandi avec la musique de folklore. Ça fait absolument partie de moi. Mais ce n'est que depuis dix ans que je m'intéresse vraiment à collectionner les vieux disques. Quand je suis arrivé à Montréal, je n'avais dans ma valise, avec mon linge, qu'un disque de Joseph Guillemette. Maintenant, j'en possède plus de 1500. Ça représente bien des heures de travail, de la patience et des voyages."

C'est que ces vieux disques, les 78-tours qui ont commencé à disparaître dans les années 50, on ne les trouve pas n'importe où! Eminentement fragiles de surface et cassables au moindre choc, ces gravures ont parfois l'âge du siècle.

Et il est assez étonnant de constater que plus de 10 000 enregistrements ont été faits, quand on sait que nos musiciens ne vivaient pas de leur musique et qu'ils devaient la plupart du temps se rendre à New York graver leurs disques pour un cachet de misère, généralement 12 dollars par session d'enregistrement.

Seule Madame Bolduc, qui avait un sens aigu des affaires, parvenait à toucher des pourcentages sur les ventes de ses disques.

"Pour ramasser ces disques, poursuit M. Labbé, il faut établir des contacts avec des gens, avec d'autres collectionneurs de vieux disques, mais qui s'intéressent à d'autres domaines. Dans un lot, il y a toujours des disques qui nous intéressent, d'autres qui ne nous intéressent pas, mais qui servent à effectuer les échanges sans lesquels une collection de ce type n'a à peu près aucune chance de fructifier. Je fais aussi du porte à porte à la campagne. C'est, à toutes fins pratiques, le seul endroit où il est possi-

ble de trouver ces disques. Dans les zones urbaines, les gens sont généralement coupés de leurs racines musicales. A Montréal, on trouve surtout des disques de Bing Crosby, ou d'autres du même genre, mais on est très pauvre en folklore."

Est-il utile de préciser que bien peu de Montréalais de souche ont entendu parler de Joseph Allard, celui-là même qui a enseigné à Jean Carignan. Mais qui, ici, connaît Jean Carignan? Il est vrai que son nom court depuis quelque temps, presque en sourdine, alors même qu'il participe à toutes les grandes manifestations folkloriques d'Amérique du Nord et qu'on l'ovationne à travers tout le continent.

"Pour ma part, poursuit M. Labbé, je collectionne les disques de musique traditionnelle tant écossais et irlandais que québécois. Le folklore québécois possède sa beauté propre et je le préfère d'ailleurs au folklore irlandais. C'est seulement avec lui que je me sens vraiment chez nous, même si le folklore irlandais est plus pur, parce qu'il a subi moins d'influences extérieures. C'est une affaire d'âme. Le gros défaut de la plupart de nos musiciens, c'est d'avoir bafoué notre folklore, en sautant des temps et en supprimant des mesures.

"Les Irlandais ont généralement de meilleures notions musicales. Le folklore québécois a beaucoup baissé depuis quelques années, mais des musiciens tels que Jean Carignan ou l'accordéoniste Philippe Bruneau sont en train de le relever. Isolés, ils ne peuvent rien. Mais, depuis trois ans, j'assiste à beaucoup de concours de violoneux et d'accordéonistes, et chaque fois j'en reviens étonné. Depuis quelques années, on assiste à un tel regain que tous les espoirs sont permis. Le folklore va retrouver le prestige qu'il avait avant.

"Ce phénomène, poursuit M. Labbé, est attribuable au fait que les gens ont ça en eux, cette musique, et qu'ils se sentent poussés par un élan qui va dans le sens de tout ce qui se fait au Québec



**gabriel labbé,  
amateur de musique  
traditionnelle  
et collectionneur**

**SA RICHESSE:  
1500 VIEUX  
DISQUES  
DE FOLKLORE**

depuis  
perçoi  
qu'il s  
d'une r

La c  
compr  
musicie  
parmi  
Montm  
grands

Ces  
Labbé  
que d  
surface  
ou mo  
et de  
ne les  
requis,  
nombre  
quelqu

Parm  
tionnor  
Joseph  
dès 19  
violone  
1926 p  
gravure  
sur ma  
tres, de  
de Sco  
qu'aier

"Mal  
du dét  
mencé  
des ge  
se trou  
vent pa  
que, ils  
qui se  
domain  
près ri  
une éc  
cultivé

Passi  
bordan  
musicie  
permet  
gnies d  
sique t  
C'est  
vient d  
de deu  
gnan e  
pu con  
repère  
la prov  
musica

"J'ai  
dit M.  
coup à  
que je  
beauté  
ne pas  
encore  
ramasse  
plus ta  
mes pr  
parce c

"Ma  
Gabriel  
par là  
la pein  
contin

depuis une dizaine d'années. Ils s'aperçoivent que le folklore est important, qu'il s'agit d'un retour aux sources et d'une redécouverte."

La collection de disques de M. Labbé comprend des enregistrements de grands musiciens inconnus, du moins en ville, parmi lesquels Joseph Allard, Alfred Montmarquette et Jos Bouchard, "les grands du folklore québécois".

Ces disques, dès qu'il les obtient, M. Labbé les transcrit sur bande magnétique, de manière à ne pas abîmer les surfaces si fragiles qui ont déjà subi plus ou moins l'irréparable outrage du temps et de la manipulation, soit parce qu'on ne les a pas toujours traités avec le soin requis, soit qu'ils aient traîné durant de nombreuses années sous la poussière de quelque grenier.

Parmi les perles de sa collection, mentionnons des enregistrements faits par Joseph Kimmel sur marque Zon-o-phone dès 1903, le premier disque d'un de nos violoneux, Fortunat Malouin, fait en 1926 pour la compagnie Columbia, des gravures épaisses d'un quart de pouce sur marque Edison, et tant et tant d'autres, des disques de Michael Coleman ou de Scott Skinner, les meilleurs musiciens qu'aient produits l'Irlande et l'Ecosse.

"Malheureusement, après ces géants du début du siècle, le folklore a commencé à se dégrader. Pour la plupart des gens, dit M. Labbé, tout le folklore se trouve sur le même pied. Ils ne savent pas discerner la beauté de la musique, ils ne la ressentent pas. Même ceux qui se prétendent des savants dans ce domaine n'y connaissent souvent à peu près rien. Le folklore, ça demande aussi une éducation; l'oreille a besoin d'être cultivée."

Passionné par ses recherches qui, débordant les disques, se portent sur les musiciens eux-mêmes, Gabriel Labbé permet maintenant à de petites compagnies de disques spécialisées dans la musique traditionnelle de faire appel à lui. C'est ainsi que la marque Philo, qui vient de procéder à la mise en marché de deux longue-durée, l'un de Jean Carignan et l'autre de Philippe Bruneau, a pu constituer les notes qui servent de repère essentiel quand il s'agit d'établir la provenance de telle ou telle pièce musicale.

"J'ai parcouru beaucoup de chemin, dit M. Labbé, mais il m'en reste beaucoup à parcourir pour atteindre le but que je me suis fixé: montrer aux gens la beauté et la richesse de notre folklore et ne pas tout perdre pendant qu'il en est encore temps. Il est grand-temps de tout ramasser. J'ai l'intention de m'en servir plus tard, mais je ne veux pas parler de mes projets avant qu'ils ne se réalisent, parce que ça pourrait porter malchance."

"Ma plus grande consolation, conclut Gabriel Labbé, c'est ma collection. C'est par là que je sens que ça vaut vraiment la peine d'écouter nos musiciens et de continuer de les jouer." ●

# PRESTIGE

## la crème des crèmes glacées.



La crème glacée Prestige "rhum et raisins" est particulièrement riche et veloutée.

Essayez-la servie sur une timbale meringuée et savourez sa franche saveur de rhum. Voilà un dessert délicieusement simple et tout simplement délicieux.

**PRESTIGE**  
la crème glacée  
par excellence.

**Sealtest**  
MARQUE DÉPOSÉE



\*La Dominion Dairies Ltd. utilise sous licence la marque de commerce Sealtest, propriété de Kraftco Corp.



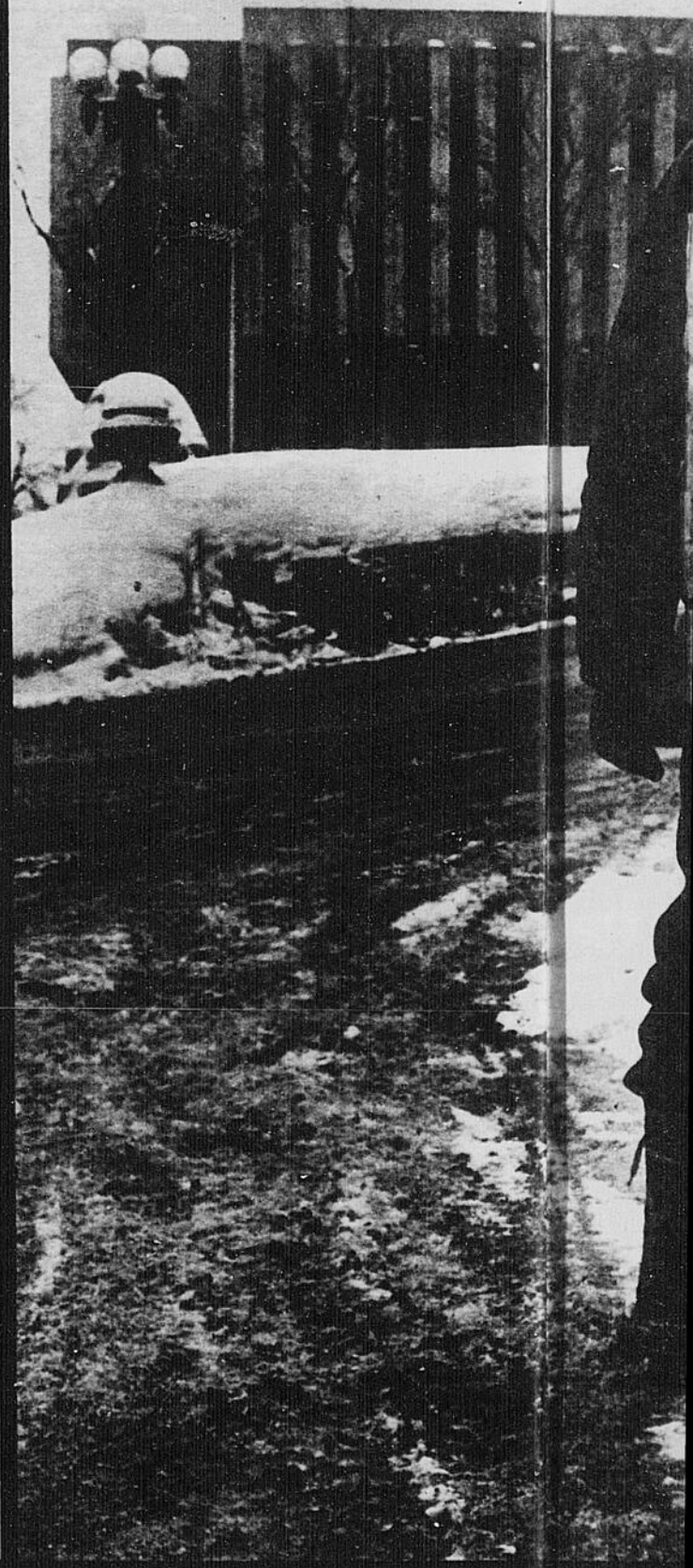
## GABRIEL CRISTINI, «et s'il le faut,

par Jacques Forget

Québec a un atout touristique de plus: Gabriel Cristini. Mineur de profession, grand "piqueur" devant l'Éternel par vocation. Depuis maintenant plus de trois ans, le mineur Gabriel Cristini fait les cent pas devant le Parlement de Québec. Au rythme de quatre heures par jour et cinq jours par semaine.

## PIQU jus

Transformé  
circonstanc  
a fait la  
travail, en  
ploi. Pour  
Cristini est  
touristes, i  
attraction.



# NI, nt, PIQUETEUR jusqu'à la retraite!»

ue de  
profes-  
Eternel  
plus de  
ni fait  
ent de  
heures  
maine.

Transformé en homme-sandwich pour les circonstances, il proteste du sort que lui a fait la Commission des accidents du travail, en le forçant à quitter son emploi. Pour les gens de Québec, Gabriel Cristini est déjà une institution. Pour les touristes, il est en passe de devenir une attraction. Suite page 18

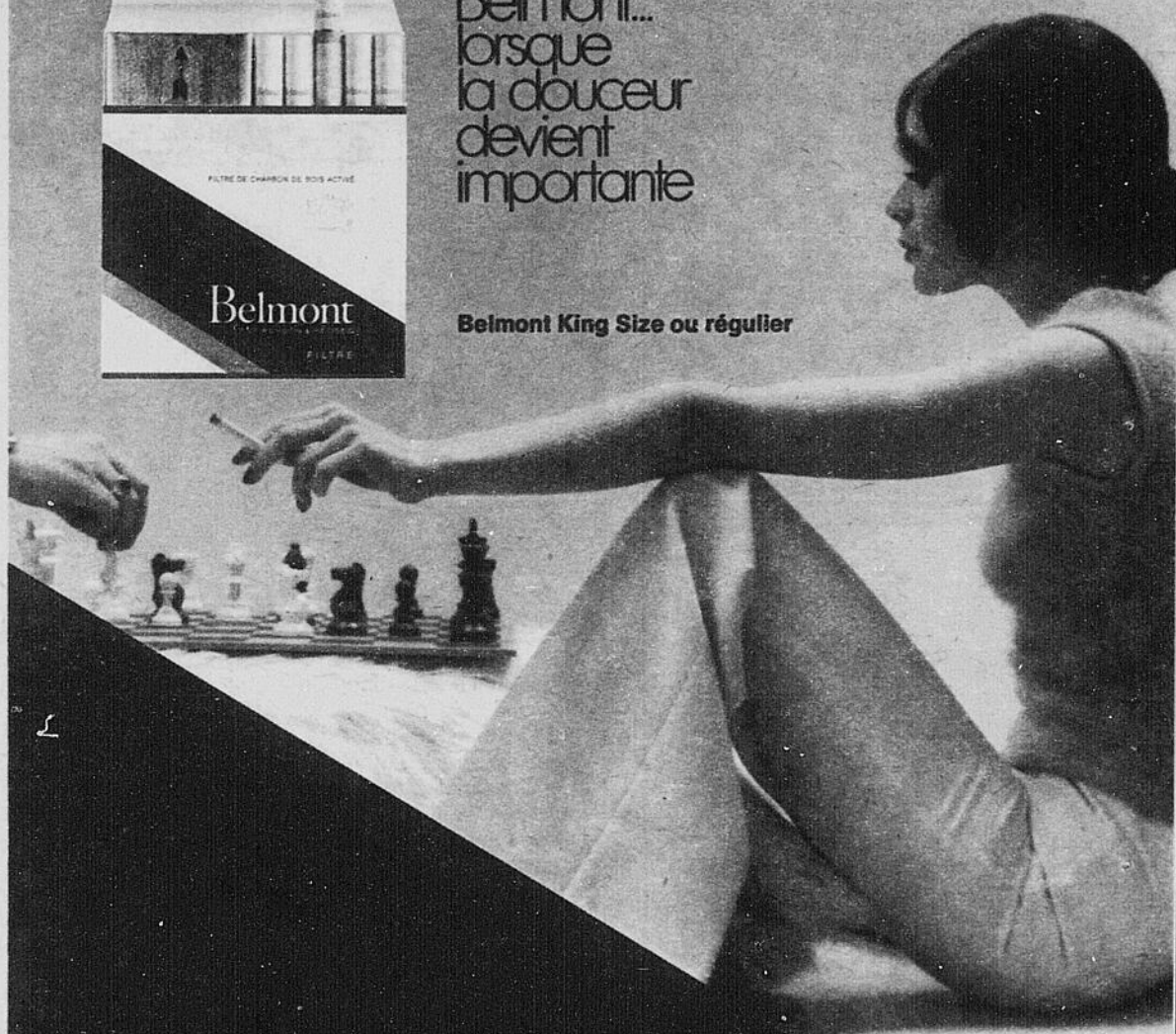


# LA VRAIE DOUCEUR



Belmont...  
lorsque  
la douceur  
devient  
importante

Belmont King Size ou régulier



# Belmont

AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

## UTILISEZ GRATIS PENDANT 10 JOURS LES DEUX LIVRES DE RECETTES LES PLUS POPULAIRES DU CANADA

La Bonne Cuisine de Perspectives Volume 1 abondamment illustré de photographies en couleur contenant 429 recettes commodément indexées \$6.95

Les Menus de Margo Oliver. De conception différente, ce livre présente des recettes entièrement nouvelles groupées en menus. Commodément indexé et somptueusement illustré en couleur \$6.95

Les deux volumes ont un format de 8 1/2" x 11". Couverture de luxe élégante et durable. Chemise antipoussière.

**N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT!  
EXAMEN GRATUIT DE 10 JOURS!**

J'accepte d'essayer les livres de recettes de Margo Oliver. Veuillez me faire parvenir:  
- exemplaires de la Bonne Cuisine à \$6.95 chacun  
- exemplaires des Menus de Margo Oliver à \$6.95 chacun  
- ensembles des deux volumes dans un boîtier de luxe à \$14.95 l'ensemble

Facturez-moi plus tard (plus légers frais d'expédition)  
 Chèque inclus (J'épargne les frais d'expédition)  
 Portez-le tout à mon compte ChargeX No

A PERSPECTIVES  
C.P. 1848  
PLACE D'ARMES  
MONTREAL 126

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

APP \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

PROV \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

F0019

## 50 TIMBRES D'ASIE



Offre spéciale: 50 différents timbres d'Asie d'une valeur de \$1.50 — Seulement 10¢

Superbe collection de timbres du Japon, Ceylan, Iran, Indonésie, Inde, Pakistan, Philippines, Hong-Kong et autres pays asiatiques. Aussi catalogue et approbation de choix. Service rapide. Le tour: 10¢

C.P. 240P  
LOUIS ARPIN Philipsburg, Qué.



## ALLEZ-Y... JOUÉZ!

Le tennis... tout le monde aime ça. C'est dans tout le pays le sport préféré de la femme active.

Elle peut jouer au tennis tous les jours, si elle veut... grâce aux tampons Tampax. Et parce qu'ils se portent intérieurement, les tampons Tampax assurent une protection hygiénique efficace.

Allez-y... jouez!

Bien protégée... sûre de vous!

Les tampons Tampax... une promesse de liberté pour la femme active.

La protection interne qui rassure de plus en plus de femmes



CONÇUS PAR UN MÉDECIN  
DES MILLIONS DE FEMMES LES UTILISENT

FABRIQUÉS EXCLUSIVEMENT PAR  
CANADIAN TAMPAX CORPORATION LTD., BARRIE, ONT.

18 — 3 août 1974



Mais les choses sont loin d'être aussi drôles que cela pour l'intéressé. C'est au début de mars 1961 que le tout a commencé. La mine aurifère Lamaque de Val d'Or, pour laquelle Cristini travaille depuis juin 1956, le ramène à la surface. Suite à un examen médical de routine, des signes de silicose sont apparus sur les poumons du mineur. La Commission des accidents du travail, la C.A.T. pour les initiés, confirme le fait: le mineur Cristini est atteint de silicose. Il doit quitter le travail souterrain.

La mine Lamaque lui offre alors un travail de manutentionnaire à la surface. Pendant quatre années à ce poste, Cristini sera tout autant exposé aux poussières de minerai causant la silicose, sinon davantage que sous terre. Le 26 septembre 1965, craignant aggraver son état de santé, il quitte son travail et s'inscrit au Centre de main-d'oeuvre local.

Les fonctionnaires de la main-d'oeuvre le dirigent alors vers une autre mine, la East Sullivan, elle aussi non loin de Val d'Or. Pendant un mois, Gabriel Cristini y travaillera... jusqu'à ce que la C.A.T. découvre le pot aux roses et ordonne à la compagnie de mettre fin à son contrat de travail. Les silicosés, selon les normes de la Commission des accidents du travail, dès qu'ils sont atteints du mal, ne peuvent plus espérer gagner leur vie sous terre.

Depuis le 9 décembre 1965, le Néo-Canadien d'origine italienne Cristini est désœuvré. La C.A.T. lui interdit de retourner sous terre. Venu au Québec neuf ans auparavant, spécialement pour s'engager dans les mines, après avoir travaillé en Belgique où il a appris son métier de mineur, le têtù protestataire exige que la C.A.T. lui laisse gagner sa vie comme mineur ou qu'elle le dédommage équitablement. Car, pour son métier de mineur perdu, Gabriel Cristini ne touche qu'un peu plus de deux dollars par jour en compensation, puisque son incapacité, bien que permanente, n'est que partielle.

Ainsi, de décembre 1965 à juin 1973, la C.A.T. ne lui a versé que \$24.33 par mois, conformément à sa classification

dans le groupe des handicapés dits à 10 p.c. Car, en vertu de notre loi des accidents du travail, une incapacité de 10 p.c. causée par la poussière de silice est suffisante pour empêcher un mineur de retourner sous terre. En juin 1973, son taux d'incapacité partielle permanente était porté à 20 p.c. Son allocation à \$52.16. Depuis peu, l'indexation au coût de la vie lui permet de recevoir \$65.82 par mois. Soit \$2.19 par jour... lorsque le mois compte trente jours.

Mais pourquoi pareil entêtement? Tant les centres de main-d'oeuvre que la Commission des accidents du travail elle-même et certains députés gagnés à sa cause n'ont pas manqué d'offrir à ce piqueteur impénitent des emplois qui lui auraient permis de gagner honnêtement sa vie. On lui aurait même ouvert les portes du Parlement... comme concierge. Rien à y faire, malgré sa maigre pitance, l'ex-mineur de 46 ans s'entête. "Je réclame de la C.A.T. l'une ou l'autre de ces trois solutions, affirme le simple mais entêté Italien au visage joufflu des Napolitains. "Soit que la Commission me place dans un sanatorium pour me guérir de mon état silicotique. Ou bien qu'elle me déclare officiellement apte au travail dans les mines et qu'elle me réinstalle dans mes anciennes fonctions, en me compensant le temps perdu. Et si la C.A.T. ne veut pas me placer dans un sanatorium pour y récupérer ma santé — que selon ses experts j'aurais laissée dans les galeries des mines —, qu'elle me verse une compensation juste!

"La mine, c'est ma vie; la Commission doit me permettre de travailler ou me rembourser pour la perte de ma santé. Je suis venu au Canada en parfaite santé, je suis venu pour y vivre et y gagner ma vie! Je me sens en bonne condition physique, je veux travailler."

Quand on prend le temps de comprendre le français malhabile du contestataire, il explique dans son fort accent italien que son statut de célibataire, ses petites économies, l'héritage reçu de sa mère et son style de vie monastique lui permettent de tenir le coup. "Et s'il le

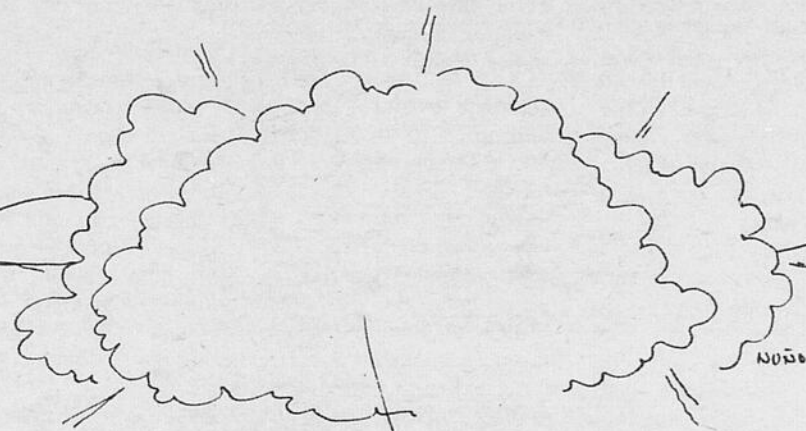
faut, jusqu'à la retraite", clame l'ex-mineur qui se contente d'une modeste chambre à \$10 la semaine, rue Saint-Vallier dans le Vieux-Québec. En plus de ses quatre heures à user les trottoirs de la colline parlementaire, Cristini met d'ailleurs quotidiennement deux autres heures de marche entre son logis et son nouveau "travail".

Le dossier 3 235-386 est bien connu de la Commission des accidents du travail. Pourtant, malgré l'entêtement, la sympathie qu'il attire et l'épéine au flanc de l'appareil gouvernemental que représente le cas Cristini, l'organisme n'a rien pu faire de mieux que les actuelles compensations. "Nous avons accordé à M. Cristini tout ce que la Loi des accidents du travail nous permettait de lui accorder. Vous comprendrez que nous ne pouvons faire mieux. Ce serait avantager indûment et sans raison l'un de nos milliers de bénéficiaires et créer un fâcheux précédent", affirme le commissaire Jean-Marc Jodoin de la C.A.T.

Même l'ombudsman, saisi de l'affaire par l'ex-mineur, a corroboré la disculpation de la C.A.T.: la loi, c'est la loi! On ne peut rien y faire. Et le syndicat des métallos, la puissante organisation ouvrière à laquelle appartenait Gabriel Cristini lorsqu'il était mineur en Abitibi, s'est aussi butée aux limites de la loi. Car pour que l'ex-mineur puisse avoir une juste compensation, puisqu'il ne veut toujours pas oeuvrer dans un autre domaine, il faudrait transformer la Loi des accidents du travail elle-même, pour ne satisfaire qu'un seul cas!

Et en attendant qu'on lui fasse justice comme il l'entend, Gabriel Cristini continue de promener son pas lourd et monotone sous les regards indifférents des statues qui gardent la porte d'entrée de l'Assemblée nationale. A ceux qui s'intéressent à son affaire, il distribue des circulaires maison expliquant ses démêlés avec la bureaucratie gouvernementale et ses revendications face à la justice administrative. Tandis que les pelouses de la colline parlementaire lui rappellent ironiquement: "Je me souviens"... ●

mine de rien



lui? il mousse.



Le cidre mousseux est la boisson des occasions bien spéciales. Pour célébrer un grand événement, pour les réceptions, soirées, cocktails, ou pour une dégustation de cidres et fromages (pâtes dures), il n'a pas son pareil.

Vous le reconnaîtrez à son gros bouchon qui saute joyeusement lorsqu'on ouvre la bouteille.

Quand on fête chez nous, on ne sert pas n'importe quoi, pas vrai?

**on est québécois  
pur cidre!**

*Un bon mousseux,  
ça se sert bien froid.*

**L'ASSOCIATION DES FABRICANTS  
DE CIDRE DU QUÉBEC**

**L'Association des Fabricants de Cidre du Québec**  
C.P. 8, Station Bourassa, Montréal H2C 3E7

Faites-moi parvenir de la documentation gratuite sur les cidres du Québec.

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

P-3-8

3 août 1974 — 19

La Bonne Cuisine  
de Perspectives  
par Margo Oliver

Il faut peu de chose, parfois, pour faire surgir en nous un souvenir d'enfance. Les graines de carvi, par exemple, me ramènent toujours en arrière. Ma mère possédait une étrange petite boîte de carton, doublée de dentelle, dans laquelle elle gardait ses épices. Cette boîte fascinait la petite fille que j'étais alors et quand je voyais maman y prendre des graines de carvi, je savais que nous aurions de bons biscuits au sucre ou un pound cake plein des fameuses petites graines. Ce gâteau était une spécialité de ma mère et toute la famille en raffolait. Quand nous partions pour notre chalet d'été, nous en emportions toujours deux ou trois bien rangés dans une boîte métallique.

Je vous offre cette semaine des gâteaux qui, en plus d'être délicieux, ont cet avantage de savoir bien voyager. Je veux dire qu'ils se conservent assez longtemps, ne s'effritent à peu près pas et se servent facilement. Et je vous souhaite de vivre de beaux jours heureux à la campagne!

### GÂTEAU AUX GRAINES DE CARVI

1½ tasse de beurre ramolli  
1¾ tasse de sucre  
½ cuil. à thé de muscade  
½ cuil. à thé de macis  
6 oeufs  
4 tasses de farine à tout usage, tamisée  
2 cuil. à thé de graines de carvi (voir note)

**Chauffer** le four à 325°. Graisser et doubler de papier fort, graissé, un moule à douille de 10 pouces de diamètre (voir note).

**Travailler** le beurre en pommade. Ajouter le sucre et les épices et battre parfaitement. Ajouter les oeufs, un à la fois, en battant bien après chaque addition. Ajouter la farine et les graines de carvi en mêlant bien.

**Mettre** la pâte dans le moule. Cuire au four 1 heure et 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre du gâteau en ressorte sec. Démouler, laisser refroidir, envelopper de papier d'aluminium et laisser reposer quelques jours avant de servir.

**Note:** si vous n'aimez pas les graines de carvi, les remplacer par 1 tasse de raisins secs. J'ai fait cuire le gâteau de notre photo dans un moule allemand, en verre, de 9½ pouces de diamètre. Le temps de cuisson a été celui indiqué plus haut mais j'ai réglé la température du four à 300°.

### GÂTEAU AUX RAISINS ET AUX DATTES

1½ tasse de gros raisins de Corinthe  
1½ tasse de dattes, en morceaux  
2 tasses de sucre  
2 tasses d'eau bouillante  
½ de tasse de graisse végétale  
3 tasses de farine à tout usage, tamisée  
1 cuil. à thé de bicarbonate de soude  
1 cuil. à thé de sel  
1 cuil. à thé de cannelle  
1 cuil. à thé de muscade  
1 cuil. à thé de clou de girofle en poudre  
1 tasse de noix hachées

**Chauffer** le four à 325°. Graisser et enfariner deux moules à pain de 9 x 5 x 3 pouces.

**Mettre**, dans une casserole moyenne, les raisins, les dattes, le sucre, l'eau et la graisse végétale. Chauffer jusqu'à ébullition, baisser le feu et laisser mijoter 20 minutes. Laisser refroidir.

**Tamiser** ensemble, dans un bol, la farine, le bicarbonate de soude, le sel et les épices. Ajouter les noix et mêler délicatement. Ajouter le mélange aux fruits refroidi et bien mêler le tout.

**Mettre** la pâte dans les moules et cuire au four 1 heure et 15 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre des gâteaux en ressorte sec. Laisser refroidir quelques minutes dans les moules. Démouler, sur des clayettes, et laisser refroidir complètement. Envelopper de papier d'aluminium, du type le plus épais, et ranger.

### GÂTEAU A LA MUSCADE

½ tasse de graisse végétale ramollie (voir note)  
1½ tasse de sucre  
3 oeufs  
2 tasses de farine à tout usage, tamisée  
2 cuil. à thé de muscade  
1 cuil. à thé de bicarbonate de soude  
1 cuil. à thé de poudre à lever  
½ cuil. à thé de sel  
1 tasse de babeurre ou de lait sur  
1 cuil. à thé de vanille  
Sucre en poudre

**Chauffer** le four à 350°. Graisser et enfariner un moule à gâteau de 13 x 9½ x 2 pouces.

**Travailler** la graisse végétale jusqu'à ce qu'elle soit bien légère. Ajouter le sucre, petit à petit et en battant bien après chaque addition.

**Tamiser** ensemble la farine, la muscade, le bicarbonate de soude, la poudre à lever et le sel. Mêler le babeurre et la vanille. Ajouter, au premier mélange, les ingrédients secs et le lait, petit à petit et en alternant; commencer et terminer les additions, toutefois, avec les ingrédients secs et bien battre après chaque addition.

**Mettre** la pâte dans le moule. Cuire au four de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre du gâteau en ressorte sec. Laisser refroidir dans le moule. Tamiser du sucre en poudre, généreusement, sur le dessus du gâteau.

**Note:** on peut remplacer la moitié de la graisse végétale par du beurre.

### GÂTEAU AVEC GLACE GRILLÉE

2¾ tasses de farine à gâteaux, tamisée  
4½ cuil. à thé de poudre à lever  
1 cuil. à thé de sel  
1½ tasse de sucre  
¾ de tasse de graisse végétale ramollie  
1¼ tasse de lait  
3 oeufs  
1 cuil. à thé de vanille  
½ cuil. à thé d'essence d'amande  
Glace grillée (notre recette)

**Chauffer** le four à 350°. Graisser et enfariner un moule à gâteau de 13 x 9½ x 2 pouces.

**Tamiser** ensemble, dans un grand bol, la farine, la poudre à lever, le sel et le sucre. Ajoier la graisse et le lait et battre 2 minutes, à la vitesse moyenne d'un mélangeur électrique. Ajouter les oeufs, la vanille et l'essence d'amande et battre encore 2 minutes.

**Mettre** la pâte dans le moule et cuire au four 50 minutes ou jusqu'à ce qu'une légère pression du doigt au centre du gâteau ne laisse aucune empreinte. Laisser refroidir 5 minutes dans le moule. Recouvrir de la glace et faire griller au four, en plaçant le gâteau à mi-hauteur du four, c'est-à-dire assez éloigné du feu, jusqu'à ce que la glace bouillonne et soit légèrement brunie.

#### Glace grillée

½ de tasse de beurre  
¾ de tasse de cassonade, mesurée bien tassée  
¼ de tasse de crème simple (15 p.c.)  
½ cuil. à thé d'essence d'amande  
1 tasse de noix de coco en flocons

**Faire fondre** le beurre. Ajouter tous les autres ingrédients, en mêlant bien. Étendre sur le gâteau chaud, comme nous l'indiquons.

### GÂTEAU DORÉ AUX ÉPICES

1 tasse de raisins secs  
Farine  
¼ de tasse de graisse végétale, ramollie  
1¼ tasse de cassonade, mesurée bien tassée  
1 oeuf  
2 tasses de farine à gâteaux, tamisée  
4 cuil. à thé de poudre à lever  
½ cuil. à thé de sel  
1 cuil. à thé de cannelle  
½ cuil. à thé de quatre-épices  
¼ de cuil. à thé de muscade  
¼ de cuil. à thé de macis  
¼ de cuil. à thé de clou de girofle en poudre  
¾ de tasse de lait  
½ cuil. à thé de vanille  
Sucre en poudre ou glace au beurre

**Chauffer** le four à 350°. Graisser et enfariner un moule à gâteau de 9 x 9 x 2 pouces.

**Mettre** les raisins dans une plaque et les chauffer au four 10 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient gonflés. Les saupoudrer d'un peu de farine et brasser délicatement pour les bien enfariner. Les mettre de côté.

**Travailler** la graisse en pommade. Ajouter la cassonade et battre jusqu'à ce que ce soit léger. Ajouter l'oeuf, en battant.

**Tamiser** ensemble la farine, la poudre à lever, le sel et les épices. Mêler le lait et la vanille. Ajouter, au mélange en crème, les ingrédients secs et le lait, petit à petit et en alternant; commencer et terminer les additions, toutefois, avec les ingrédients secs et bien battre après chaque addition.

**Mettre** environ les deux tiers de la pâte dans le moule. Parsemer des raisins. Recouvrir de ce qui reste de pâte.

**Cuire** au four 50 minutes ou jusqu'à ce qu'une légère pression du doigt au centre du gâteau ne laisse aucune empreinte. Laisser refroidir dans le moule. Recouvrir le gâteau, généreusement, de sucre en poudre tamisé ou d'une glace au beurre ordinaire.

Mon gâteau aux graines de carvi ressemble beaucoup à celui de ma mère.

MES  
GÂTEAUX  
VOYAGEURS

à  
e

is  
u

50°.  
un  
9 x

une  
au  
qu'à  
Les  
de  
cate-  
fari-  
en  
cas-  
à ce  
outer

fari-  
r, le  
er le  
uter,  
les  
lait,  
nant;  
r les  
avec  
bien  
addi-

deux  
s le  
rai-  
qui

nutes  
e lé-  
gt au  
aïsse  
aïsser  
oule.  
géné-  
e en  
d'une  
ire.

es de  
coup  
mère.



100  
timbres du  
monde entier  
... seulement  
10c



Répondez aujourd'hui même. Obtenez 100 merveilleux timbres de l'Europe, de l'Orient, de l'Afrique, bref, de partout! Tous authentiques, tous différents. Timbres rares à l'effigie de Kennedy, du chah d'Iran, séries astronomiques PLUS d'autres séries pittoresques de grands empires ou de petites républiques. Aussi séries en consignment. Vous achetez ceux que vous désirez — ou aucun — et retournez le reste. Vous pouvez annuler en tout temps. Envoyez 10c aujourd'hui. GARCELON STAMP CO., Dept BPSC, Calais, Maine 04619.

## TROP MAIGRE?

Un moyen facile de vous aider à acquérir les livres de chairs fermes qui vous manquent s'offre à vous grâce à WATE-ON.

Si vous êtes maigre et délicat et que vous pesez sous la normale, WATE-ON amélioré vous aidera à ajouter des livres et des pouces de chairs fermes et saines partout sur votre corps: visage, bras, poitrine et jambes.

Des gains de 5 à 20 livres ont été enregistrés. WATE-ON aide également à combattre la fatigue, le manque de résistance, l'insomnie et la nervosité qui souvent accompagnent le manque de poids. Pour hommes, femmes, enfants et convalescents. Dans les pharmacies.



**WATE-ON**

### La semaine prochaine

Le zoo miroir de l'homme? Le face à face de l'homme et des bêtes en captivité nous en apprend autant, sinon plus, sur le comportement de l'homme que sur celui de l'animal. Reportage de François Lubrina et Christian d'Orangeville.

### PERSPECTIVES

est publié chaque semaine par Perspectives Inc. 231 rue Saint-Jacques Montréal

Président  
Jean-Guy Faucher  
Vice-Président  
Jean Robert Bélanger  
Secrétaire  
Paul Audet  
Trésorier  
Roch Desjardins  
Directeur de la rédaction  
Pierre Gascon

# guyfournier



## La vie en rouge

J'ai un ami qui est décorateur et je l'invite à manger chaque fois que ma femme veut repeindre une pièce de la maison. Pour le prix d'un repas, je bénéficie de ses conseils et de ses suggestions. Il me recommande un choix de couleurs et me donne surtout tous les arguments qu'il faut pour contrecarrer les goûts excentriques de ma femme. Comme je prends toujours prétexte de quelque sujet neutre pour l'inviter, je ne trouvais rien de mieux cette fois que de la convier à discuter des résultats des dernières élections fédérales. Comme tout le monde, la victoire libérale avait dû l'étonner.

— Moi? Je n'ai pas été surpris du tout...

Il était donc comme toutes ces gens qui, au lendemain d'un scrutin, vous abordent en jurant qu'ils en avaient prévu exactement les résultats. C'est à croire, comme le prétendent les politiciens, qu'il n'y a que les journalistes qui ne savent rien prédire.

— Tu ne me feras pas croire que tu avais prévu que Trudeau prendrait la majorité des sièges?

— Absolument. Je peux même te prédire que les libéraux resteront au pouvoir encore longtemps. C'est une simple question de couleur. Depuis Goethe, c'est bien connu.

— Pourtant, Stanfield avait appris le français.

— Il a beau être bilingue, il se conduit comme un daltonien. Quant on veut réussir en politique, il faut choisir sa couleur.

Comme je comprenais de moins en moins, je profitai de l'arrivée du garçon ce table pour tendre le menu à mon ami. Pendant qu'il l'étudiait, j'essayai de trouver la façon d'aborder le véritable motif de mon invitation.

— Ainsi, dis-je, tu crois que la couleur peut avoir beaucoup d'import...

— Il n'y a que la couleur pour motiver l'électorat!

dit-il, péremptoire. Vois-tu, le bleu, c'est froid, c'est austère et c'est l'unique raison pour laquelle les Canadiens des Prairies, qui sont froids et austères, votent pour les conservateurs. Goethe a découvert que le bleu est une couleur négative. Un steak avec des frites. A point, s'il vous plaît...

— Moi aussi, je prendrais un steak. Bleu!

Le garçon de table fit une grimace.

— Tu as vu sa réaction quand tu as demandé un steak bleu, dit mon ami dès que le garçon fut parti. Le bleu, c'est une couleur déprimante. Quand on s'ennuie, on a les bleus, on voit tout en bleu, même Stanfield. Le rouge, c'est une autre histoire... Tu n'as pas au moins la naïveté de croire que Trudeau est responsable des succès de son parti au Québec?

— C'est vrai que c'est difficile à comprendre.

— Pas quand on connaît les vertus du rouge. Comme disait Goethe, le rouge, c'est positif, c'est puissant, c'est solide. Le rouge est la seule couleur qui éveille vraiment les sensations du nerf optique. C'est un ton chaud. Le bleu est synonyme d'empêchement, de restriction, de frustration, tandis que le rouge est synonyme de plaisir, et de chaleur.

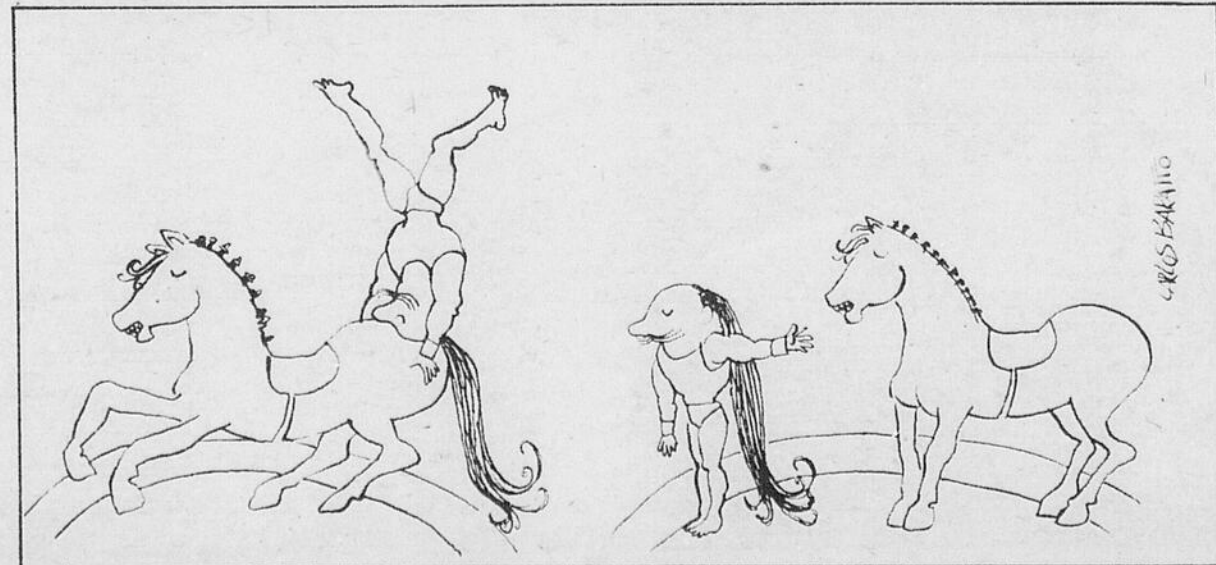
Il avait l'air tellement sûr de lui que je n'osais plus le contredire.

— Tu es certain que le rouge stimule? dis-je, seulement pour m'assurer que j'avais bien entendu.

— Le rouge? Mais c'est le feu, la flamme, l'explosion. Il faut peindre en rouge toutes les pièces où les gens sont déprimés!

Je lui offris la meilleure bouteille de vin rouge du restaurant et, le repas terminé, je me rendis en vitesse chez le marchand de peinture.

C'est ma femme qui en fit une tête quand j'arrivai à la maison avec deux gallons de peinture rouge vif pour notre chambre à coucher!



Enfin  
A la  
le pl  
du Q  
ont c  
le M  
A vo  
le M  
est u  
des p  
caric  
de ce  
qui o  
dans  
En to  
du m  
et art  
Pier  
Rich  
Lise  
René  
Jérôn  
John  
Jacqu  
Robe  
Emile  
Gilles  
Robe  
et Mi

# DOUZE DESSINS EN COULEUR DE SERGE CHAPLEAU POUR SEULEMENT \$2.95

## Enfin!

A la demande générale, le plus célèbre caricaturiste du Québec et ses éditeurs ont créé le Monde de Serge Chapleau. A votre portée chez vous, le Monde de Serge Chapleau est une galerie des plus brillantes caricatures de cet artiste qui ont paru dans *Perspectives*. En tout, douze portraits du monde politique et artistique  
**Pierre Elliott Trudeau,**  
**Richard Nixon,**  
**Lise Payette,**  
**René Lévesque,**  
**Jérôme Choquette,**  
**John Diefenbaker,**  
**Jacques Boulanger,**  
**Robert Bourassa,**  
**Emile Genest,**  
**Gilles Vigneault,**  
**Robert Charlebois**  
**et Michèle Richard.**



**Quadrichromie de la plus haute qualité**  
 Dessins originaux reproduits sur papier de qualité supérieure selon la lithographie en quatre couleurs la plus perfectionnée.  
 Format 10½" x 12½".  
 Vous serez fier de posséder ces dessins et de les montrer à vos voisins et amis. Vous pouvez aussi les encadrer et les accrocher au salon ou dans votre salle de récréation.  
**Profitez de cette offre sans obligation de votre part**  
 En plaçant leur commande maintenant, les lecteurs de ce magazine peuvent épargner \$1.00 sur le prix en librairie de \$3.95. Si vous n'êtes pas satisfait de ces reproductions de qualité après examen de dix jours, retournez-les contre remboursement.

Remplissez ce bulletin aujourd'hui.

Il y a maintenant deux ans que *Perspectives* publie les caricatures de Serge Chapleau. Des lecteurs nous ont si souvent demandé de leur faire parvenir des dessins déjà parus que nous avons cru utile de publier cette série de douze dessins à leur intention.



## BULLETIN DE COMMANDE (SANS OBLIGATION) A POSTER AUJOURD'HUI

Perspectives B.P.1848, place d'Armes Montréal, Québec H2Y1M6

Veillez m'expédier \_\_\_ album(s) du Monde de Serge Chapleau (comportant les 12 reproductions mentionnées dans cette annonce) au prix spécial de \$2.95 l'album, plus 55 cents pour frais d'expédition et taxe de vente. J'épargne ainsi \$1.00 sur le prix en librairie. Si je n'en suis pas entièrement satisfait(e), je peux le(s) retourner dans les 10 jours contre remboursement.

Chèque ou mandat (payable à *Perspectives*)

Porter à mon compte Chargex No

□□□□ □□□ □□□ □□□

M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code \_\_\_\_\_

# LA SAVEUR EXPORT "A" ...numéro un!



**EXPORT "A"**  
c'est  
numéro  
un



La cigarette la plus populaire  
au Canada

AVIS Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.